



Sainte-Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Juillet 2020

COVID 19
#restons vigilants



Sommaire

Le Mot du Maire
3

Les élus du Conseil Municipal
4-5

La vie communale

Finances
Aménagement communal, PLU
Maison de santé
L'EHPAD « Les Lauriers »
6

Les masques de protection
Notre école
Personnel municipal
Emballages recyclables
Fibre optique
7

Les commerces
8

La vie des associations

La chorale Cantarella
8

La vie du Foyer Rural
Agenda 21

Comité de Jumelage Cornil,
Sainte-Fortunade et Flachslanden
9

Marchés de Pays
La FNACA
Cultes
Le Club des Aînés
10

Les élus ont la parole
11

Nouvelles brèves

Pizza Più
La Dépaysante
La Poste
La Cabane du Pêcheur
Pour éviter le retour du Covid...
12

NUMÉROS D'ASTREINTE

En cas d'urgence,
vous pouvez contacter

ADJOINT

06 82 73 15 12

Eau -

Syndicat des Deux Vallées

06 82 36 93 84



MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

1 route du Château Comtal 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96

CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <https://ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 75 juillet 2020

Tirage : 1 000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : 1 route du Château Comtal 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directrice de publication : Brigitte MASMONTEIL

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Monique BOURNOVILLE,
Aurélien AUBERTIE, Anthony MONTEIL, Brigitte MASMONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Brigitte MASMONTEIL - Collaboration : Aurélien AUBERTIE



Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Z.I. de Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Photos de couverture : - Nouveau conseil municipal
- Employés municipaux



Depuis le 15 mars, une nouvelle équipe a été élue à Sainte-Fortunade et le Conseil Municipal a été installé le 23 mai dernier.

Mes premières pensées vont vers tous ceux qui ont eu à souffrir, directement ou indirectement, de cette pandémie. J'espère qu'à présent cette triste période est derrière nous tous et que chacun a pu reprendre sa vie.

Un grand merci à tous ceux qui se sont dévoués pour faciliter notre quotidien :

- le corps médical et para-médical : pharmacienne, médecin, infirmières, aides ménagères, etc.*
- les restaurateurs qui ont proposé chaque jour des menus tellement appétissants et réconfortants,*
- les épiceries qui ont accepté d'assurer les livraisons à domicile,*
- les membres du Foyer et les bénévoles qui se sont démenés pour la fabrication des masques,*
- et vous tous qui vous êtes engagés...*

Cette période a aussi été difficile pour nos enfants. Après le confinement, les classes n'ont pas pu reprendre intégralement et la vie scolaire a été très chaotique : 2 jours seulement de cours par semaine et nous n'avons pu accueillir les enfants des petites et moyennes sections. Enfin tous les enfants se sont retrouvés pour les deux dernières semaines du mois de juin.

Une pensée spéciale pour les enfants de CM2. En effet ils n'ont pu bénéficier du voyage scolaire prévu pour Paris. Aussi avons-nous décidé, lors du dernier conseil municipal, de leur offrir en plus de calculettes, un carnet de 5 chèques de 10 € chacun. Les enfants pourront les utiliser dans de nombreux commerces.

Les vacances se profilent avec leurs lots d'animation. Les marchés de pays se dérouleront tous les vendredis et les bénévoles seront là pour animer les soirées festives.

Nous vous donnons rendez-vous dans le parc du château tout au long de l'été.

Bonnes vacances à tous.

Martine DUPIN DE BEYSSAT

Martine DUPIN DE BEYSSAT

Maire

Présidente de toutes les commissions municipales
Membre élu de la communauté d'Agglo

*Permanence : mercredi après-midi, jeudi matin
et sur rendez-vous*



Frédéric BOUYSSON

1^{er} adjoint

Vice-président
de la commission Finances
Membre des commissions :
Aménagement communal
- Bâtiments communaux,
sécurité, cimetière.

Délégué titulaire :
FDEE (Syndicat d'électrification)
de la Corrèze

Délégué suppléant :
Comité de jumelage

Permanence : lundi après-midi et mardi après-midi



Sylvie LAFORGE

2^e adjointe

Vice-présidente de la
commission :
Action sociale, École, Conseil
municipal des jeunes

Vice-présidente du CCAS

Membre des commissions :
Administration et personnel.

Déléguée titulaire : SIVOM du
Coiroux

Déléguée titulaire : Instance
Gérontologique

Permanence : lundi matin et mardi matin



Sylvain PORTA

3^e adjoint

Vice-président
de la commission Sport,
vie associative.

Membre des commissions :
Administration et personnel -
Finances - Bâtiments
communaux, sécurité,
cimetière - Action sociale,
école, conseil municipal jeunes

Délégué titulaire :
Marchés de Pays

Membre élu du CCAS

Permanence : vendredi matin et après-midi



Brigitte MASMONTEIL

4^e adjointe

Vice-présidente
de la commission :
Communication, vie locale,
culture, environnement.

Membre de la commission :
Bâtiments communaux,
sécurité, cimetière

Membre élu du CCAS

Permanence : mercredi matin et jeudi après-midi



Philippe SOURIE

5^e adjoint

Vice-président de la
commission :
Bâtiments communaux,
sécurité, cimetière

Membre de la commission :
Aménagement communal

Permanence : samedi matin



Laurent DELAGE

Conseiller municipal Délégué

Vice-président
de la commission :
Aménagement Communal
(PLU, Urbanisme, voiries,
biens de section).

Membre de la commission :
Communication, vie locale,
culture, environnement.

Délégué : Agenda 21.





Émilie BLANCHARD

Membre des commissions :
Communication, vie locale,
culture, environnement -
Action sociale, école, conseil
municipal jeune -
Sport, vie associative

Déléguée titulaire :
Marchés de Pays



Caroline BROSSARD

Membre des commissions :
Communication, vie locale,
culture, environnement -
Action sociale, école, conseil
municipal jeune - Sport, vie
associative

Déléguée titulaire : Mission
locale, Insertion des jeunes



Marie-Louise CHAMBEAUDIE

Membre des commissions :
Finances - Bâtiments
communaux, sécurité,
cimetière - Action sociale,
école, conseil municipal
jeune

Déléguée titulaire :
Instance de Gérontologie
Déléguée Agenda 21



Patrick COLY

Membre des commissions :
Communication, vie locale, culture,
environnement - Finances -
Aménagement communal

Délégué titulaire : SIAEP (Syndicat des eaux)
des Deux Vallées (en cours de validation de l'Agglo)
Délégué titulaire : Comité de jumelage
Membre élu du CCAS
Correspondant défense



Xavier DURAND

Membre des commissions :
Administration et personnel -
Finances - Aménagement
communal - Sport et Vie
Associative

Délégué titulaire :
SIVOM du Coiroux
Membre élu de la
communauté d'Agglo



Sophie LACOMBE

Membre des commissions :
Communication, vie locale,
culture, environnement -
Action sociale, école,
conseil municipal jeune -
Sport, vie associative



Jacqueline LEYRAT

Membre des commissions :
Administration et personnel
Action sociale, école,
conseil municipal jeune



Vincent MOSQUERA

Membre des commissions :
Administration et personnel
Aménagement communal -
Bâtiments communaux, sécurité,
cimetière - Sport, vie associative

Délégué titulaire :
FDEE de la Corrèze
Délégué titulaire : SIAEP des
Deux Vallées (en cours de validation de l'Agglo)



Anthony MONTEIL

Membre des commissions :
Communication, vie locale, culture,
environnement - Aménagement
communal - Action sociale, école,
conseil municipal des jeunes

Délégué suppléant : SIAEP des Deux
Vallées (en cours de validation de l'Agglo)
Délégué suppléant : Comité de jumelage
Délégué suppléant : Marchés de Pays



Isabelle BÉSANGER

Membre des commissions :
Administration et personnel -
Aménagement communal -
Sport, vie associative

Déléguée suppléante : SIVOM du Coiroux
Déléguée titulaire : Comité de jumelage
Déléguée titulaire : Agenda 21
Déléguée titulaire :
IME Georges Pompier



Richard BONNET

Membre des commissions :
Administration et personnel -
Finances - Communication, vie locale,
culture, environnement - Bâtiments
communaux, sécurité, cimetière

Délégué suppléant : SIAEP des Deux
Vallées (en cours de validation de l'Agglo)
Délégué suppléant :
FDEE de la Corrèze



Caroline DELAGE-LAFFOND

Membre des commissions : Finances -
Bâtiments communaux, sécurité,
cimetière - Action sociale, école,
conseil municipal jeune - Sport, vie
associative

Déléguée suppléante : SIVOM du Coiroux
Déléguée suppléante :
FDEE de la Corrèze
Membre élu au CCAS

Finances

En prévision des élections du 15 mars 2020, Michel Jaulin (Maire), Anthony Monteil et Martine Dupin de Beyssat (candidats) ont d'un commun accord décidé de faire voter le budget 2020 par l'équipe sortante.

En effet, cette opération permettait au Maire en exercice de déposer les

dossiers de demande de subventions avant la date butoir fixée au 28 février 2020 afin de ne pas obérer l'action future de l'équipe nouvellement élue. Les événements qui ont suivi ont conforté leur décision.

Le détail du vote du budget 2020 est consultable sur le site de la commune

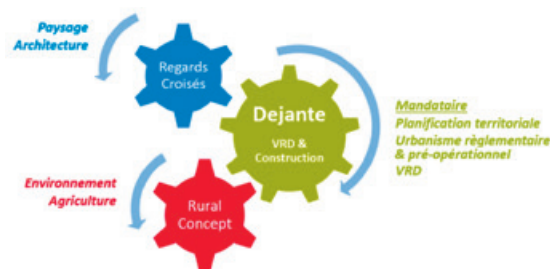
et dans le compte-rendu du conseil municipal du 27 février 2020.

Principaux investissements retenus par le budget : achèvement des travaux de la place de l'Orangerie, deuxième tranche des vestiaires du foot, réfection de la toiture de l'école, fin de l'adressage...

Aménagement communal, PLU

En raison du confinement, la phase 1 « Diagnostic territorial » a été retardée. Il s'agit de dresser un état des lieux et d'analyser les caractéristiques de notre commune. La 2^e phase qui va permettre de réa-

liser les projets de la commune ne pourra démarrer qu'à partir du 2^e semestre 2020 (voir le bulletin n° 74 de février 2020).



Maison de santé

UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE

Une nouvelle plaque à la porte d'entrée de la Maison de Santé. Mesdames Guillabert et Escure partagent leur cabinet avec Madame Patérou, psychologue. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Élise Patérou consultera les lundis, les mercredis et samedis matin, tél. : **06 60 19 30 33**

Sandrine Guillabert - Naturopathe. Les jeudis et vendredis, tél. : **06 63 46 06 42**

Claudine Escure - Réflexologue. Les mardis toute la journée et mercredis après-midi, tél. : **06 48 27 99 02**



L'EHPAD « Les Lauriers »

À l'instar de tous les autres EHPAD de France, l'EHPAD « Les Lauriers » a dû confiner l'ensemble de ses vingt-quatre résident(e)s pendant plusieurs mois. De longs mois durant lesquels la douzaine de salarié(e)s de l'établissement a redoublé d'ingéniosité et d'audace afin d'animer au mieux des journées qui auraient pu s'avérer bien plus longues sans les visites régulières des familles, des amis et des intervenants extérieurs. Entre jeux, jardinage et bonne humeur, la vie s'est écoulée sereinement pour chacun. On ne peut que saluer le travail, l'implication, le sérieux et la rigueur de chacun(e) durant cette période inédite. Un grand merci aussi à tous nos aînés pour leur patience et leur complicité. Un confinement durant lequel les résidents

sont restés en relation directe avec leurs proches grâce à des tablettes connectées, mais aussi via la création d'une gazette hebdomadaire qui a rencontré un franc succès sur les

réseaux sociaux. Tout est bien qui finit bien et la vie a désormais repris un cours à peu près normal aux Lauriers où aucun cas de COVID-19 n'a été détecté.



Les masques de protection

La première livraison des masques de l'Agglo (tissu vert, 1 par habitant) a été distribuée les vendredi 5 et samedi 6 juin. Ils restent à disposition à la mairie. La deuxième livraison (tissu clair, 2 par habitant) a été distribuée dans les boîtes aux lettres. Si toutefois il y a eu un oubli, le faire savoir à la mairie.

Notre école

Une fin d'année pas comme les autres !...

« Juillet est là : enfin les vacances ! » Jamais une telle phrase n'a eu autant d'importance.

Depuis le 15 mars, enfants, parents, enseignants, personnel municipal et, par là même, la municipalité, ont vécu des jours pleins d'incertitudes, de projets, de revirements d'organisation, de réorganisation... et tout ceci à cause d'un tout petit virus qui fait trembler le monde !

« Juillet est là ». Ne revenons pas sur les mois passés, tout ce que nous espérons est que votre été se passe le mieux possible, que l'équilibre revienne dans tous les foyers et que cette petite bête trouve enfin plus fort qu'elle.

Juste un grand merci aux enfants qui traversent heureusement cette période protégés par leur innocence.

Merci aux parents compréhensifs, aux enseignants qui ont dû, presque au jour le jour, s'adapter aux mesures sanitaires tout en continuant l'enseignement direct et à distance. Un grand merci au personnel municipal qui a accepté de travailler dans des conditions difficiles avec une charge de travail importante pour appliquer les protocoles sanitaires.

« Juillet est là » profitez de ce bel été et prenez soin de vous.

La rentrée de septembre 2020 comptera 149 élèves (déficit de 9 enfants). La directrice M^{me} Chambaudie et la Mairie prendront les inscriptions restantes durant l'été de même que les pré-inscriptions pour janvier 2021 des enfants nés en 2018.



Remise des calculettes offertes par le CCAS
Remise du chèque Cdhoc offert par la municipalité au CM2

Personnel municipal

Madame le Maire a souhaité que les membres du conseil municipal et le personnel communal se réunissent afin de se présenter les uns aux autres et de faire plus ample connaissance. Le samedi 20 juin, tous ensemble, ils ont partagé un moment agréable et convivial autour d'un café et de quelques viennoiseries. Malgré l'absence des 4 membres de l'opposition, ce moment de partage fut apprécié par tous.



Emballages recyclables

Les nouveaux containers semi-enterrés sur la place ne peuvent recevoir que les emballages en vrac, en aucun cas les sacs jaunes. Le ramassage individuel des ordures ménagères et du tri sélectif a repris.



Fibre optique

Comme toutes les activités, le chantier a pris du retard pendant cette période difficile mais il continue. Les armoires de distribution sont mises en place et le câblage s'effectue sur les voies communales en aérien. Patience ! Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre opérateur en fin d'année.

Les commerces

Ils sont restés à pied d'œuvre et animés de bonne volonté pendant le confinement pour nos besoins essentiels. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement.

Restaurant Lagarde

Martine Bossoutrot ayant l'âge de la retraite, a décidé de lever le pied.

Le restaurant fonctionne désormais sur commande (minimum 6 personnes) tous les jours.

Les samedis, la demande étant là, c'est avec plaisir que Martine et Guy continuent à préparer des plats à emporter, affichés sur « le menu » à l'extérieur, sur la page Facebook « *Fans-de-Sainte-Fortunade* » ou 05 55 27 13 22.

Le bar reste ouvert tous les jours à partir de 8 h 30.

L'Étape

Le restaurant est ouvert le midi. Le soir sur réservation excepté les lundis et mercredis.

Tous les jours, du lundi au vendredi, à midi Pierre Gorce propose également plusieurs plats à emporter pour notre plus grand plaisir. Consulter la carte

sur « *Fans de Sainte Fortunade* » et le compte Facebook de l'Étape.

Vous pouvez commander par téléphone au 05 55 27 10 07 ou par SMS au 06 83 17 23 38 sans oublier d'indiquer vos coordonnées.

La Bonne Fortune

Roxane et Stan SOCHAJ continuent à régaler nos papilles.

Plats à emporter : les vendredis soir et samedis soir : pizza ou plat rapide, dimanche midi : plat cuisiné. Réservation au 05 55 27 00 81, par SMS 06 72 80 63 34 ou par courriel : labonnefortune@orange.fr, sans oublier de laisser vos coordonnées.

Également un service traiteur qui propose un buffet froid ou chaud sur commande (10 personnes minimum).

Fermé les mercredis, jeudis et dimanches après-midi.

L'épicerie Laurençon : SARL les toutous épicerie corrézienne

Carole Noilhetas et Rémi Laurençon vous accueillent dans leur boutique tous les jours et continuent le service de livraison (sauf les vendredis).

Passez vos commandes par téléphone au 06 47 16 16 23 ou par courriel: commande.epicerie.correzienne@gmail.com

Ets Vaur et Fils

Pendant la pandémie, ils ont continué les livraisons de boissons et la station-service est restée ouverte 24 h sur 24.

Pour vos réunions familiales, amicales ou associatives, les Ets Vaur restent à votre disposition pour vos boissons. Vous pouvez passer vos commandes au 05 55 27 12 90 ou par courriel : frui-vaur.19@orange.fr

Au bar, un nouveau divertissement : AMIGO de La Française des Jeux.

Le Domaine du Moulin de Lachaud

Le restaurant ouvre midi et soir sur réservation, Bruno Mailly vous propose son menu toujours aussi attractif. Le site peut accueillir des camping-cars et jusqu'à 40 personnes dans les gîtes. Il propose des activités pleine nature dont la pêche à la mouche. Tél. : 05.44.40.66.19 / 06.87.26.65.14

La vie des associations

La chorale Cantarella

La reprise des répétitions n'aura lieu que mi-septembre. Le calendrier déjà fixé lors de la dernière assemblée générale reprend son cours ; les 3 concerts annulés pendant la crise sanitaire feront l'objet d'un report tout comme le voyage au Pays Basque.

Ainsi la chorale sera présente au côté des anciens combattants pour la cérémonie du 11 novembre à Sainte-Fortunade, puis à la Sainte-Cécile et pour le 25^e anniversaire de la création de la Chorale Cantarella par Monique Bouysson notre chef de chœur.

C'est donc avec plaisir que la chorale retrouvera son public et accueillera toutes celles et ceux qui le souhaitent.

Contact : Monique Bouysson 06 83 58 76 14, Alain Mazaleyrat 06 73 08 95 00.



La vie du Foyer Rural

Le samedi 1^{er} février, c'est avec un public de 123 personnes que la Troupe « Les Songes Malices » de Favars nous a enchantés avec la pièce « Les Sœurs Cantabœuf ».

Masques : Durant le confinement, le Foyer Rural a organisé un atelier couture afin de confectionner des masques pour les habitants de Sainte-Fortunade. 22 bénévoles ont œuvré (bénévoles du Foyer et extérieurs). Un grand merci à ces couturières. 1200 masques sont sortis de l'atelier et 817 distribués.

Dates de reprise des sections sous réserve de la situation sanitaire :

- Peinture : 5 septembre ;
- Country : 7 septembre ;
- Gymnastique : 7 septembre ;
- Loisirs Créatifs : 9 septembre ;

Danses Populaires : 10 septembre ;
Patchwork : 12 septembre ;
Patois : 2 octobre ;
Informatique : 15 septembre. Pour cette section le Foyer recherche une deuxième personne pour secondar Française.



La troupe de Favars



Fabrication des masques

Agenda 21

La précédente équipe municipale portait un programme d'actions de développement durable placé sous l'appellation « Agenda 21 ». Quelques Fortunadais ont participé à cette démarche participative en tant que simples citoyens et se sont investis notamment sur des actions publiques telles que les trocs de plantes, les cafés débats, les ateliers de greffage de pommiers, de fabrication d'abris à insectes, de produits ménagers, etc.

Aujourd'hui, de l'ensemble de la démarche, il reste une association : le Collectif Agenda 21 de Sainte-Fortunade.

Un premier échange entre l'association et la nouvelle équipe municipale

le mardi 16 juin, permet de penser qu'un nouveau programme d'actions pourra voir le jour.

En attendant, le Collectif Agenda 21 invite les habitants de la commune à participer et à soumettre leurs propres idées : sujets à débattre, actions collectives, échanges de services ou de savoir faire, etc...

N'hésitez pas à vous exprimer en déposant un écrit à la mairie à destination du Collectif Agenda 21 ou par courriel : agenda21.ste-fortunade@orange.fr

Une réunion publique destinée à expliquer la démarche « Agenda 21 »



sera organisée en septembre par le collectif.

Déjà programmé: le 10^e Troc de Plantes, le dimanche 11 octobre de 10 h à 12 h 30 dans le parc du château.

Un pressage de pommes avec l'atelier mobile «Roule ta pomme» sera organisé les 10 et 11 octobre si les récoltes de nos vergers sont bonnes.

Comité de Jumelage Cornil, Sainte-Fortunade et Flachslanden

Cette année 2020, devaient se dérouler les fêtes d'anniversaire des 10 ans d'existence de notre jumelage. Nos amis allemands avaient été invités fin août en Corrèze pour cette occasion.

Le Comité de Jumelage avait en effet prévu des cérémonies à Cornil et à Sainte-Fortunade, une visite à la grotte de Lascaux ainsi qu'une participation à un des vendredis soir au Marché des Producteurs de Pays. La crise du Covid-19 nous a malheureusement

amenés à annuler cette visite et les festivités prévues. Mais nous allons renouveler l'invitation à nos amis de Flachslanden en août 2021, et reprendre le programme prévu des célébrations.

En raison du confinement, nous avons également dû annuler notre soirée allemande annuelle avec le «repas Choucroute», mais nous espérons pouvoir inviter à nouveau les habitants

de Sainte-Fortunade et de Cornil à ce moment convivial début novembre.



Marchés de producteurs de Pays

Comme l'année précédente, les marchés rythment notre été tous les vendredis soirs. En raison des règles sanitaires imposées par l'État, ceux du 3 et 10 juillet ont eu lieu avec les producteurs, sans animation ni danse. Une nouveauté cette année: vous pouvez passer vos commandes aux producteurs à l'avance (voir adresse-mail ci-contre). Vous pouvez vous restaurer sur place, les tables doivent être éloignées les unes des autres d'un mètre, 10 personnes maximum d'une même famille

par table, ou 2 couples éloignés d'un mètre sur la même table. La buvette est ouverte avec boissons à emporter. Les marchés festifs avec animations et danses, reprendront en fonction des nouvelles mesures gouvernementales. Les producteurs et les associations vous réservent leur bon accueil habituel. Après ce que nous venons de vivre, même en restant toujours vigilants et en respectant les gestes barrière, nous avons tous besoin de nous retrouver et de partager de bons moments.

Cette année, optez pour la pré-commande auprès de vos producteurs !



www.mpp-correze.fr



La FNACA

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 9 juin 2020, une gerbe a été déposée au Grelet en présence du Président de la FNACA, de M^{me} le Maire, des descendants de la famille Bouthouyrie et d'une vingtaine de personnes.

Cette stèle a été érigée en 2014 à l'occasion des 50 ans des événements du 9 juin 1944. Lors de la célébration de cet événement, Roger Colin a rappelé les circonstances à l'origine du drame: un fort convoi de la division SS Das Reich est arrivé à Tulle. Les maquisards de la 21^e compagnie des Corps Francs basée à Chabrier en limite d'Albussac et de Sainte-Fortunade, se sont trouvés au soir du 8 juin lors d'une mission sous les balles ennemies entre le pont de la Pierre et le lieu-dit Pounot de Laguenne. Six maquisards sont tués dont 2 ressortissants de Sainte-Fortunade. Le lendemain, alors que les SS commettent à la Manufacture les crimes les plus indicibles, un nouveau convoi ennemi arrive depuis

Beaulieu. Celui-ci est accroché à plusieurs reprises par la résistance qui manque de moyens malgré son courage. Les nazis tuent sur leur passage, et incendient les maisons du carrefour des Quatre Routes d'Albussac La tête de la colonne s'arrête au Grelet et la fin du convoi remonte jusqu'au bourg. Ces soldats venus d'Outre-Rhin, déjà

aux abois, font brûler la grange où habite la famille Delage ainsi que la maison de la famille Bouthouyrie. Ils tuent le maître des lieux et le jettent dans le brasier.

Le sentiment qui nous anime chaque année est de maintenir la mémoire vivante de l'horreur des guerres.



Cultes

La fête de l'Assomption sera célébrée par l'Abbé Nicolas Risso à la chapelle Notre-Dame-des-Métayers le 16 août à 11 h.



Le Club des Aînés

« LOU CHASTER »

Le club des aînés confiné depuis mars dernier, ne demande qu'à se retrouver les jeudis après-midi avec 10 personnes maximum pour les jeux. Et ce sera toujours avec le même plaisir qu'une quinzaine de personnes se retrouveront pour 4 à 5 repas par an.

Nous vous remercions vivement pour votre choix lors des élections municipales du 15 mars 2020 validé avec 52% des voix. 15 membres de notre liste «*Sainte-Fortunade, une passion commune*» siègent au conseil municipal. Nous sommes conscients de l'ampleur de la tâche qui nous attend et déterminés à servir au mieux tous les fortunadais.

Dans un contexte difficile, sous la menace du COVID, vous avez comme d'habitude été nombreux à vous déplacer ce jour-là pour voter (participation 61,27%) témoignant ainsi de l'intérêt que vous portez à la gestion de notre commune.

Cet intérêt, vous l'avez manifesté tout au long de la campagne électorale. Vous nous avez reçus longuement chez vous lors du porte-à-porte. Vous nous avez fait part de vos satisfactions, de vos mécontentements, de vos commentaires, de vos idées. Nous avons échangé sur la vie quotidienne à Sainte-Fortunade, les quartiers, l'école, les associations... Ces rencontres

Mesdames, Messieurs,

Le 15 mars dernier, vous avez majoritairement, mais avec seulement 33 voix d'écart, confié la gestion de la commune à l'équipe «*Sainte-Fortunade, une passion commune*». Ce scrutin s'est déroulé dans un contexte inédit et a sans doute contribué au faible taux de participation (-21 % par rapport à 2014) à ce rendez-vous électoral habituellement plébiscité par les Fortunadaises et Fortunadais.

Les quatre élus de l'opposition et nos 16 colistiers remercient chaleureusement tous les électeurs qui leurs ont apportés leurs soutiens pendant la campagne et leurs suffrages le 15 mars.

Au soir des résultats, Madame la Maire, a déclaré qu'il y avait maintenant une équipe de 19 élus, élus pour une même cause et que nous allions travailler ensemble.

S'en est suivi le confinement, le maintien de l'équipe sortante et l'association d'élus de la future «nouvelle» majorité.

Cette crise sanitaire aura montré qu'il est nécessaire d'accélérer la transition écologique, de consommer mieux, de favoriser le bio et les circuits courts ce qui était au cœur de notre programme.

Le 4 juin dernier a eu lieu la mise en place des commissions et nous avons pu constater que les promesses du 15 mars s'étaient amenuisées...

AUCUNE vice-présidence de commission ne nous a été attribuée, ni même proposée...

Deux places de titulaires au sein des commissions extérieures (Comité de Jumelage, Agenda 21)

ont été fructueuses. Elles constituent le socle de notre programme.

Ce lien plutôt distendu ces dernières années entre élus et fortunadais, est essentiel. C'est pourquoi nous reviendrons régulièrement vers vous tout au long de ce mandat, pour de nouveaux échanges fructueux.

A la suite de ce vote, Martine Dupin de Beyssat et moi-même siégerons au sein du conseil communautaire de Tulle Agglo. Nous serons particulièrement vigilants sur toutes les décisions qui seront prises en mettant Sainte-Fortunade dans nos priorités.

Les élus de notre liste organiseront un mai dans le parc du château le samedi 5 septembre prochain à partir de 11 heures. Tous les Fortunadais sont cordialement invités.

« Sainte-Fortunade, une passion commune »

Xavier DURAND ■

Une place de représentant de la commune au CVS de l'IME Georges Pompier.

Nous nous sommes positionnés dans toutes les commissions municipales où nous siégerons, serons force de propositions dans l'intérêt général de la commune. Nous serons également vigilants sur le choix des projets, sur les choix budgétaires qui les accompagneront et nous en rendrons compte aux habitants de notre commune.

La bonne santé financière de la commune est due à la bonne gestion de l'équipe sortante dont sont issus les élus de «*Sainte-Fortunade, avançons ensemble*». Quelques questions se posent : de quoi seront faites les années à venir ? Quels seront les budgets qui seront alloués à la commune ? La crise sanitaire est toujours là, une crise financière est à craindre, elle devra engendrer une gestion rigoureuse afin d'en réduire l'impact sur la Commune et nos concitoyens.

Enfin, dans le contexte actuel, il est impératif de «penser» territoire et non plus «seulement» commune.

Quel sera le positionnement de la nouvelle majorité «apolitique» au sein du Conseil Communautaire de Tulle Agglo ? La grande majorité des décisions d'avenir se prendront dans cette instance.

Nous sommes prêts à travailler ensemble dans l'intérêt des Fortunadais, mais resterons attentifs et vigilants tout au long du mandat.

Bien à vous.

« Sainte-Fortunade, avançons ensemble »

Les élus de l'opposition ■


Pizza Più

Pendant le confinement, contraints de délaissés leurs camions, les pizzaiolis se sont adaptés en devenant des livreurs. Ce

nouveau service plaît et va continuer. Les camions ne reviendront pas. Ce sont les pizzas qui viennent chez vous. Il vous faut simplement commander

avant 14 h le jour même, les mardis et jeudis pour Sainte-Fortunade. La pizza est livrée précuite, il vous suffit de la réchauffer dans votre four.

Pour commander

CONTACTEZ NOUS AVANT 14h ou le lundi c'est encore mieux 

sur www.pizzapiu.fr
 par SMS **06 77 06 99 10** (n'oubliez pas vos coordonnées)
 par téléphone **05 55 26 18 40** de 10h à 14h

Merci de nous indiquer à quelle heure quelqu'un sera disponible pour la réception de votre commande.
 Nous livrons entre 16h et 20h et adaptons nos tournées quotidiennement. Nous ferons au mieux pour vous satisfaire... et ne vous inquiétez pas, si on vous a répondu, c'est bon

La Dépaysante

Cette association regroupe une vingtaine de paysans, cuisiniers et artisans de Corrèze. Ils se retrouvent afin de valoriser les savoir-faire paysans locaux avec l'objectif est de rapprocher paysans et consommateurs sur le territoire corrézien.

Nicolas Lebar, l'un des membres de La Dépaysante, propose la distribution de paniers à Ampinat les mercredis soir. Pour détails et commandes, voir ci-contre.

La Poste

Nouveaux horaires de la Poste :
 Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
 Mercredi de 9h00 à 12h00
 Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
 Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
 Samedi de 9h30 à 12h00

La Cabane du Pêcheur

La poissonnerie du Trech à Tulle livre des commandes sur notre commune les mardis et jeudis après-midi. Si vous souhaitez en profiter, passez vos commandes au 05 55 21 08 32 ou 06 81 93 53 76.

La Dépaysante 

- Association paysanne -
 Producteurs - Artisans

**Distribution de paniers
 Produits locaux
 +
 Dégustations**

Légumes, fromages, œufs, pains, plants, pizzas, pâtisseries, jus, bières, fruits séchés, huile, noix,...

(Tapas, Pizzas, Pic-nics et apéros partagés,...)






Tous les mercredi (~18h/20h)

Ampinat (Ste Fortunade)
 F. de la Maurie (Seilhac)
 Jardin du Moulin (St Priest de Gimel)
 St Martial Entraygues
 La trousse corrézienne (Tulle)
 La chassagnade (Albussac)

Direct producteur/artisan : Que du local, du frais et de saison, et qui respecte ceux qui mangent et qui produisent !



Pour commander : du vendredi 19h au lundi 19h sur
www.cagette.net : «La depaysante» 

Une question : cantine@ladepaysante.fr 06.70.68.53.86

Ne pas jeter sur la voie publique, pliz!

Pour éviter le retour du Covid...

Restons vigilants. Même si les indicateurs sont rassurants, nous ne pouvons pas dire aujourd'hui que l'épidémie est terminée... Contrairement à ce qui peut être parfois observé, il faut rappeler que l'ensemble des mesures barrière doit toujours être respecté (port du masque si nécessaire, distanciation sociale, utilisation de solution hydro-alcoolique, etc.). Pour plus de

détails, consulter : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-points-epidemiologiques-coronavirus-nouvelle-aquitaine-maijuin-2020-0>